

**Notice d'information sur le traitement de données à caractère personnel**  
**dans le cadre de la sélection des familles d'accueil**

arcus asbl (ci-après « arcus ») veille à appliquer la plus grande diligence pour la sélection de familles d'accueil et leur accompagnement dans le cadre de la constitution du dossier d'obtention de l'agrément avec émission d'un avis. Dans ce contexte, arcus prend également toutes les mesures adéquates afin de garantir un traitement des données à caractère personnel des familles d'accueil, ainsi que de leurs entourages qui soit conforme, approprié et sécurisé.

Conformément aux articles 13 et 14 du Règlement général de protection des données de l'Union européenne n° 679/2016 (ci-après le « RGPD »), les personnes concernées par le traitement sont informées comme suit :

• **Catégories de données traitées :**

- Données d'identification des familles d'accueil candidate
- Données d'identification et données relatives à la situation personnelle des parents, situation familiale, données biographiques, données sur l'entourage familial
- Données d'identification et données relatives à la situation de la famille d'accueil (disponibilité, flexibilité, situation financière, aménagement du milieu de vie, données socioculturelles, sociogramme, ressources sociales et familiales, compétences éducatives et relationnelles, situation familiale, données biographiques, données sur l'entourage familial, ...)
- Données relatives à la scolarité, formation et vie professionnelle
- Données contractuelles, administratives, juridiques ou judiciaires
- Données d'assurance santé et accidents, pensions
- Données relatives à la mesure d'accueil et à la prise en charge socio-éducative et psychosociale
- Données bancaires et financières
- Le cas échéant, données de santé des personnes concernées
- Le cas échéant, données génétiques
- Le cas échéant, données concernant la vie ou l'orientation sexuelle
- Le cas échéant, données révélant l'origine raciale ou ethnique
- Le cas échéant, données révélant les convictions religieuses ou philosophiques
- Le cas échéant, données relatives à des condamnations pénales ou infractions

• **Source des données :**

Les données traitées sont fournies par la famille d'accueil, par le bénéficiaire ou les représentants légaux du jeune ou par des professionnels externes participant à l'accompagnement des bénéficiaires, soumis à une obligation de secret professionnel tels que les médecins, psychologues, psychiatres, service de tutelle et curatelle, écoles, responsables professionnels, tribunal de la jeunesse et des tutelles. Certaines données notamment les données relatives à l'évaluation des mesures sont recueillies par le personnel encadrant.

- **Finalités et base légale du traitement de données :**

Les données sont traitées dans le cadre de la sélection de familles d'accueil et de l'accompagnement pour l'obtention de l'agrément avec émission d'un avis.

Les bases légales du traitement de données sont les suivantes :

- Nécessaire au respect d'une obligation légale
- Exécution du contrat d'accueil dont la base légale repose notamment sur la loi ASFT (Relation Etat-Organismes sociaux, familiaux et thérapeutiques)
- Consentement du bénéficiaire ou de ces représentants légaux : notamment en ce qui concerne les données sensibles (données de santé, données relatives à la vie ou l'orientation sexuelle, données révélant les conviction religieuse ou philosophique)
- Statistiques : notamment en ce qui concerne la durée de l'accueil, l'âge, le sexe du bénéficiaire

- **Durée de conservation des données :**

Les données comptables et les pièces justificatives sont conservées pendant 10 ans après la fin du contrat, sous réserve de la prescription d'un éventuel litige. Le dossier de la famille d'accueil est conservé pendant 5 ans à partir de la date de communication de l'avis, à moins que le responsable de traitement ait estimé que la conservation des données au-delà de la fin du contrat d'accueil soit dans l'intérêt légitime du bénéficiaire.

- Responsable du traitement :

Le responsable du traitement est arcus asbl.

- Délégué à la protection des données :

Un délégué à la protection des données a été désigné par arcus.

- Catégories de destinataires des données :

- Destinataire interne :

Les personnes suivantes ont accès aux données du bénéficiaire : le personnel encadrant du service placement familiale, la direction du service et la direction générale de arcus, les services de support (IT, comptabilité).

L'accès aux données est géré sur la base du principe de la « nécessité de savoir » (need-to-know).

Destinataires externes :

- Représentants légaux, parents biologiques
- Autorités administratives et judiciaire de tutelle : SCAS, TACS, avocats, ...
- Autorités publiques compétentes et organisme financeur : ONE
- Compagnies d'assurance

- Professionnels externes participant à l'accompagnement des bénéficiaires, soumis à une obligation de secret professionnel tels que les médecins, psychologues, psychiatres, service de tutelle et curatelle, écoles, responsables professionnels
- Organismes et acteurs sociaux et éducatifs
- Sous-traitants et prestataires de services

- **Droits des personnes concernées par les traitements de données :**

Les personnes concernées par un traitement de données personnelles ont certains droits, sous réserve des conditions et exceptions légales applicables. Chaque personne concernée a généralement les droits suivants :

- Droit d'accès à ses données
- Droit de rectification en cas de données incomplètes ou incorrectes
- Droit d'opposition, d'effacement et/ou de limitation
- Le cas échéant, droit à la portabilité de données traitées par des procédés automatisés en vertu d'un contrat ou du consentement

Le consentement donné peut être retiré à tout moment. Dans le cas du retrait d'un consentement, le traitement de données concerné sera arrêté et ne pourra plus être effectué dans l'avenir, sans préjudice de la légalité du traitement qui a été effectué sur base du consentement avant le retrait.

Arcus se réserve le droit de demander une confirmation ou preuve de l'identité lorsque cela s'avère nécessaire en cas d'exercice de droits par la personne concernée.

- **Introduction d'une demande ou réclamation :**

Toute question ou demande en ce qui concerne le traitement de données à caractère personnel visé par le présent document est à adresser par e-mail au Délégué à la Protection des Données : [dpo@arcus.lu](mailto:dpo@arcus.lu).

Si vous estimez que le traitement de données n'est pas conforme à la réglementation en vigueur, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données ([www.cnpd.lu](http://www.cnpd.lu)).